



MAIRIE DE MILLY-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 MARS 2023

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO D'ORDRE	NUMERO DE LA DELIBERATION	INTITULE	DECISION
1	DEL.16.03.23.01	Acquisition d'un terrain situé sur l'emprise de la RD837 et de la RD948 à l'euro symbolique	Adoptée à la majorité (3 CONTRE de Mesdames PAPI, FROGER et de Monsieur MARTIN (pouvoir à Madame PAPI)
2	DEL.16.03.23.02	Débat sur le nouveau projet d'Aménagement et de Développement Durable	Adoptée à l'unanimité sans abstention
3	DEL.16.03.23.03	Approbation des coupes de bois dans la forêt communale et de l'état d'assiette 2023	Adoptée à l'unanimité sans abstention
4	DEL.16.03.23.04	Mise en place de la taxe d'habitation majorée pour les logements vacants (THVL)	Rejetée à la majorité (6 CONTRE de Mesdames MECHIN QUENSIERRE, PALFROY, FROGER, ESTRADE et de Messieurs DEROUIN et GORECKI et 9 ABSTENTIONS de Mesdames SOTOCA, ANDRE (pouvoir à Madame SOTOCA), BOSC BIERNE et GRANGIER et Messieurs DUCRUIT, BERTIN, DE BRABANDER (pouvoir à Monsieur BERTIN), DAMASIEWICZ et HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ)
5	DEL.16.03.23.05	Modification des tarifs d'occupation du domaine public	Adoptée à l'unanimité sans abstention
6	DEL.16.03.23.06	Approbation du compte de gestion 2022 du receveur municipal	Adoptée à la majorité (7 CONTRE de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER, PAPI, FROGER et de Messieurs DAMASIEWICZ, HOOG (pouvoir à

			Monsieur DAMASIEWICZ) et MARTIN (pouvoir à Madame PAPI)
7	DEL.16.03.23.07	Approbation du compte administratif de la Ville de l'exercice 2022	Adoptée à la majorité (7 CONTRE de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER, PAPI, FROGER et de Messieurs DAMASIEWICZ, HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ) et MARTIN (pouvoir à Madame PAPI) Monsieur le Maire ne participe pas au vote
8	DEL.13.06.23.08	Approbation du compte de gestion 2022 du receveur municipal Budget annexe « bâtiments sociaux »	Adoptée à la majorité (7 ABSTENTIONS de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER, PAPI, FROGER et de Messieurs DAMASIEWICZ, HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ) et MARTIN (pouvoir à Madame PAPI)
9	DEL.16.03.23.09	Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe « bâtiments sociaux »	Adoptée à l'unanimité (7 ABSTENTIONS de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER, PAPI, FROGER et de Messieurs DAMASIEWICZ, HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ) et MARTIN (pouvoir à Madame PAPI) Monsieur le Maire ne participe pas au vote
10	DEL.16.03.23.10B	Octroi des subventions communales aux associations locales – année 2023	Adoptée à l'unanimité (4 ABSTENTIONS de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER et de Messieurs DAMASIEWICZ et HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ) Mesdames PAPI (pouvoir de Monsieur MARTIN), FROGER et Monsieur DEROUIN et TROTIN ne prennent pas part au vote
11	DEL.16.03.23.11	Approbation du budget principal 2023 de la Ville	Adoptée à la majorité (7 CONTRE de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER, PAPI, FROGER et de Messieurs DAMASIEWICZ, HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ) et MARTIN (pouvoir à Madame PAPI)
12	DEL.16.03.23.12	Affectation du résultat du compte administratif 2022 des bâtiments sociaux	Adoptée à l'unanimité (7 ABSTENTIONS de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER, PAPI, FROGER et de Messieurs DAMASIEWICZ, HOOG (pouvoir à

			Monsieur DAMASIEWICZ) et MARTIN (pouvoir à Madame PAPI)
13	DEL.16.03.23.13	Approbation du budget principal 2023 des bâtiments sociaux	Adoptée à l'unanimité (7 ABSTENTIONS de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER, PAPI, FROGER et de Messieurs DAMASIEWICZ, HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ) et MARTIN (pouvoir à Madame PAPI)
14	DEL.16.03.23.14	Désignation des membres du comité de pilotage en charge du suivi de la convention territoriale globale conclue entre la Ville et la CAF de l'Essonne	Adoptée à la majorité (4 CONTRE de Mesdames BOSC BIERNE, GRANGIER et de Messieurs DAMASIEWICZ et HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ)
15	DEL.16.03.23.14	Modification du tableau des emplois	Adoptée à la majorité (3 ABSTENTIONS de Mesdames PAPI, FROGER et de Monsieur MARTIN (pouvoir à Madame PAPI) et 4 CONTRE de Mesdames GRANGIER, BOSC BIERNE et de Messieurs DAMASIEWICZ et HOOG (pouvoir à Monsieur DAMASIEWICZ)
16	DEL.16.03.23.16	Modification de l'organisation du temps de travail au multi-accueil collectif	Adoptée à l'unanimité (3 ABSTENTIONS de Mesdames PAPI, FROGER et de Monsieur MARTIN (pouvoir à Madame PAPI)

Publié le : 23/03/2023